

Projet de sécurisation de la traversée d'Aydoilles sur la RD 420

Pendant plus d'un an, au cours de plusieurs réunions avec différents acteurs et services concernés (CAUE, Conseil Départemental, assistance à maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération d'Epinal), le groupe de travail avec à sa tête, Régis Ferry et composé de Christine Souvay, Stéphane Martin, Alain Hermann, Jean-Louis Urban et une représentante de riverains, Sylviane Gachod a réfléchi aux meilleures solutions à apporter aux problèmes de la vitesse dans la traversée d'Aydoilles, de la dangerosité de deux carrefours et d'un plan de circulation. Deux réunions publiques ont eu lieu à un an d'intervalle ; une en octobre 2017 et une seconde le 4 décembre 2018. Si la première rencontre avait surtout pour but de faire partager les réflexions et échanger différents points de vue, la deuxième réunion était l'occasion de présenter le projet retenu. C'est ainsi que M. Delmarre, maître d'œuvre choisi par le conseil municipal le 12 avril 2018, a détaillé les différentes parties du programme des travaux dont voici les points les plus importants.

1. LES CONSTATS

Les accès à Aydoilles en venant d'Epinal ou de Bruyères présentent les caractéristiques suivantes :

- Voie rectiligne de 850 m très roulante (larg 7,50 m) desservant quelques habitations individuelles,
- Absence de trottoirs
- Absence de marquage des entrées de garages,
- Arrêt de bus non réglementaire côté village en venant d'Epinal



- Carrefours dangereux en raison de leur configuration et du manque de visibilité

Carrefour route de Saint-Dié/ Route de Vaudéville/Rue du Haut de la Croix



Carrefour avec la RD 420/Route de Méménil/Rue du Chaudfour

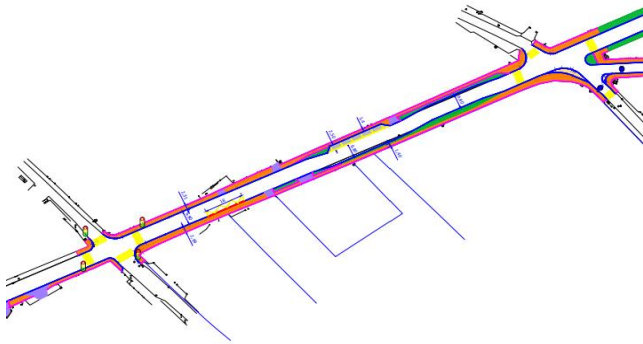


2. LES SOLUTIONS ENVISAGÉES SONT :

Pour les entrées de village et le carrefour rue du Haut de la Croix

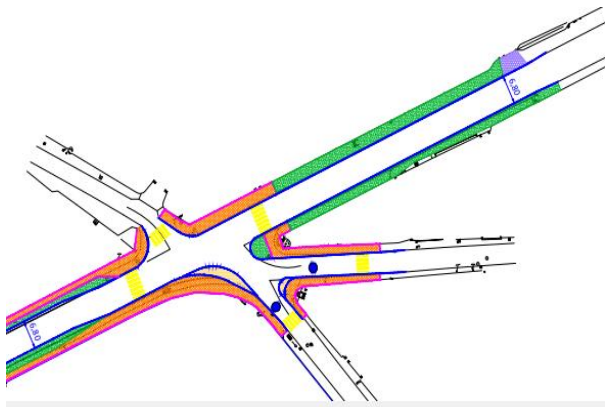
- Recalibrage de la chaussée, avec pose de bordures en granit, de manière à conserver une largeur de 6,80 m,
- Mise en œuvre d'éléments paysagers (espaces verts, haies arbustives et plantations),
- Marquage des entrées de garages en pavés ou en enrobés imprimés,
- Reprise de la géométrie du carrefour avec la route de Vaudéville et la rue du Haut de la Croix,
- Mise en place de feux de circulation dits « intelligents » permettant à ceux-ci de s'enclencher dès le dépassement des 50 km/h réglementaires.
- Aménagement de trottoirs respectant les normes d'accessibilité,
- Création de passages piétons,
- Suppression de l'arrêt de bus non réglementaire (situé avant le carrefour) et création d'un arrêt de bus réglementaire après le carrefour.

Pour la partie centrale entre les deux carrefours :



- Recalibrage de la chaussée pour conserver une largeur de **6,80 m**
- Création de trois chicanes
- Aménagement de 5 places de stationnement longitudinal,
- Aménagement de trottoirs respectant les normes d'accessibilité,
- Marquage des entrées particulières

Pour le carrefour route de Saint-Dié/route de Méménil/rue du Chaudfour :



- Reprise de la géométrie du carrefour tenant compte de la mise en sens unique du début de la route de Méménil (jusqu'au carrefour rue Dupuy) et de la rue du Chaudfour (jusqu'au parking du bâtiment communal),
- Mise en valeur esthétique par l'aménagement d'îlots en pavés franchissables,
- Aménagement de trottoirs respectant les normes d'accessibilité,
- Création de passages piétons,
- Marquage des entrées particulières, et aménagement d'espaces paysagers rendant la traversée plus harmonieuse.

Ces aménagements ont un coût estimé autour de 400 000 € HT, en fonction des solutions retenues (largeur finale de la chaussée et matériaux utilisés pour le marquage des entrées des particuliers). Nous espérons également des subventions qui pourraient aller jusqu'à 50% du montant HT.

Des interrogations persistent au sujet du plan de circulation en particulier pour le début de la route de Méménil. Durant la réflexion sur le projet, il est apparu que les véhicules empruntant la route de Méménil pour aller vers Épinal viennent pour une très grande proportion de Fontenay et Méménil. La route de Méménil est un raccourci pour ces automobilistes qui, lorsque cette partie de rue sera en sens unique, ne passeront pas par le centre du village pour aller à Épinal, car ils n'y auront aucun intérêt. Par conséquent, les nouveaux sens de circulation ne vont pas engorger la rue des Écoles, pas plus que d'autres rues. Les habitants pourront sortir aisément du village grâce à la mise en place des feux de circulation dont **la régulation sera calculée au plus rapide** de manière à ne surtout pas engorger la rue du Haut de la Croix et favoriser le passage par ce carrefour plutôt que par la rue d'Épinal. Enfin, enfants et adultes pourront traverser à pieds en toute sécurité. A l'issue de ces travaux, une évaluation sera faite afin d'étudier l'intérêt d'ajout de « ralentisseurs » sur quelques artères fréquentées du village.

Nous restons bien entendu à la disposition de chacun pour répondre aux questions et échanger sur le projet qui nous paraît être essentiel d'un point de vue sécuritaire.